



LA LUCARNE

n° 18-Mai 2023

de MESLAND



**Le mot de Marion DELATTIGNANT,
Conseillère municipale, membre des
commissions « Environnement et
cadre de vie » et « Communication ».**

Née à Blois et ayant passé toute mon enfance à Onzain, puis à Chouzy-sur-Cisse, j'ai toujours ressenti énormément d'attachement pour cette région, bercée par le rythme de la Loire, pour la douceur de ses paysages, pour la beauté et la diversité de sa faune et de sa flore.

En 2014, avec mon mari, nous avons trouvé une maison à rénover dans Mesland, (un ancien pressoir de 1850) et nous avons eu un véritable coup de cœur pour ce charmant village, dans lequel il fait bon vivre.

Nous nous sommes tout de suite sentis bien intégrés dans cette commune, et j'ai rapidement pu apprécier la gentillesse et la belle implication des Meslandais dans la vie locale.

Effectivement, bien que Mesland soit un petit village rural, il n'en est pas moins dynamique, vivant et engagé !

Quand Philippe Guettard m'a proposé de m'inscrire sur sa liste électorale, c'est avec grand plaisir que j'ai accepté.

Dès lors, j'ai pu m'investir davantage dans la vie de la commune.

Participer aux débats du conseil municipal, œuvrer pour garder voire améliorer ce confort de vie dans le village, m'informer des différentes actions locales, comprendre le fonctionnement financier d'une commune, être active dans la prise de décisions visant à préserver la biodiversité, partager des informations en participant à la rédaction de la Lucarne : tant de choses complètement nouvelles pour moi, mais tellement formatrices...

C'est une expérience que je suis vraiment reconnaissante de pouvoir vivre !



DANS CE NUMÉRO

Le mot de :

Marion DELATTIGNANT	1
Zoom sur La Perdrière	2
Après-midi biodiversité	3
Verger municipal	3
Naissances meslandaises	4
Souvenons-nous	4/5
L'École du Cirque	5/6
Information Agglopolys	7
Comité des Fêtes	8

Présence de la secrétaire de mairie :

- lundi 9h00-12h00 et 14h00-16h30
- mardi, jeudi et vendredi 8h15-12h15

Ouverture au public :

- mardi et jeudi de 8h30 à 12h00

Permanence d'élus (maire ou adjoint) :

- mardi 9h00-12h00 et sur RDV

Contacter la mairie :

Tél : 02.54.70.28.14 / 06.24.15.28.86

Courriel : mairie-mesland@wanadoo.fr

Site internet : www.mesland.fr

ZOOM sur la restauration de la grange de la Perdrière...

Nombreux sont les Meslandais qui s'émouvaient de la dégradation progressive et inexorable de la grange de la Perdrière, bâtiment remarquable de notre patrimoine local, gagné par un épais rideau de ronces.

Depuis quelques mois, nous constatons qu'une restauration d'ampleur est engagée. **Murielle et Thierry Garanne** se sont lancés dans ce projet fou après être tombés sous le charme de ce lieu exceptionnel.



Inscrite aux monuments historiques depuis 1989, la construction de la grange de la Perdrière, bâtiment agricole rattaché au château de Monteaux, remonterait à la fin du XVIII^e siècle. D'autres sources évoquent une construction datant du XVII^e s. L'extraordinaire charpente dite à la **Philibert Delorme**, architecte de la seconde Renaissance, rappelle la coque d'un bateau renversée.



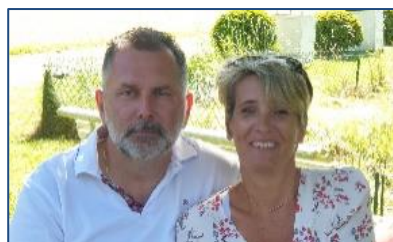
« Le sauvetage » de ce lieu unique est aujourd'hui bien avancé. Les anciennes écuries sont presque entièrement rénovées et la grange principale est partiellement recouverte. Les obstacles ont été rudes, Les nouveaux occupants ont connu des moments de doute, mais n'ont jamais baissé les bras. Beaucoup reste à faire !

Les Bâtiments de France veillent au respect des lieux. Les propriétaires sont aussi très attachés à conserver ou réutiliser autant que possible les éléments et matériaux anciens. A titre d'exemple, les éléments de charpente sont assemblés avec les clous récupérés. Le travail sur les voliges en châtaignier est particulièrement remarquable. (cf photo)

Cette rénovation a été possible grâce à l'engagement et les savoir-faire des artisans qui, pour l'essentiel, sont installés sur le territoire proche (Mesland, Monteaux, La Croix-En-Touraine...). **Murielle Garanne** explique combien ils ont été importants pour garder foi en ce projet.

Mais qu'en est-il de l'avenir de La Perdrière une fois la rénovation achevée ?

Sur les 3 hectares que compte la propriété, c'est un ensemble unique de réception qui est en train de voir le jour avec une ouverture prévue à l'automne prochain. Il comprendra : une salle de réception de 180 m², un espace séminaire, un gîte et des chambres d'hôtes pour une capacité de 20 couchages, une halle couverte bâtie avec des matériaux récupérés sur place et un service de traiteur.



Fort de son expérience de plus de 20 ans en tant que traiteur et chef à domicile en Indre-et-Loire, et avec le soutien de sa femme **Murielle**, passionnée de décoration et d'aménagement intérieur, **Thierry Garanne** concrétise un projet longtemps rêvé et muri.



Nous souhaitons la bienvenue à toute la famille dont le plus jeune fils est venu grossir dès cette année les rangs des enfants scolarisés sur le RPI de Mesland-Monteaux.

Il est possible de suivre la progression de la rénovation sur les réseaux sociaux en recherchant **Domaine de la Perdrière**.

Après-midi consacrée à la biodiversité

Le 11 février dernier, un nouveau rendez-vous a été organisé par la municipalité. Un chantier nature suivi d'un goûter organisé par l'association des parents d'élèves. La clôture de cet après-midi a été brillamment animée par **Yohan Douvèneau**, habitant de Monteaux, lors d'une conférence sur les chauves-souris dont il est spécialiste.

Le chantier : Une journée ensoleillée et fraîche, idéale pour ce genre de travaux. Les quelques personnes présentes (trop peu, malheureusement) ont réussi à couper l'essentiel des jeunes pousses d'arbres de la zone humide. Cette action permettra de conserver une prairie humide favorable à de nombreux animaux et une flore diversifiée : Rat des moissons, Grenouille agile, Osmie, Robert-le-Diable, Grande Consoude, ...

Merci encore aux volontaires pour cette action. Mais au-delà du résultat, l'idée de ce rendez-vous était aussi de faire se rencontrer les habitants sous une forme nouvelle.

La conférence : **Yohan Douvèneau** a ensuite présenté un diaporama richement illustré sur les chauves-souris qui vivent sur Mesland. Une très belle soirée qui a permis aux quelques personnes présentes de mieux découvrir l'anatomie et la biologie des chauves-souris et découvrir la diversité présente sur notre commune.

Ce rendez-vous se poursuivra le 27 août dans le cadre de la nuit de la chauve-souris. Loir-et-Cher Nature organise une soirée à Mesland avec **Yohan Douvèneau** pour, cette fois-ci, apercevoir et entendre ces singuliers animaux.

Verger municipal

Le 19 mars dernier, le projet de création d'un verger municipal est né. Il prend désormais racine au terrain de loisirs et sera dans très peu de temps agrémenté de 3 panneaux explicatifs.

Ainsi, **Alain** et son coéquipier des Croqueurs de pommes sont venus avec porte-greffes et greffons mais aussi avec tout le matériel pour greffer. La matinée a débuté par une leçon de greffage et ainsi a vu naître 15 plants de pommiers issus de variétés choisies par les volontaires meslandais cet hiver.

10 variétés ont pris place grâce à l'aide d'une trentaine de bénévoles venus de Monteaux et de Mesland.

Cette série d'événements participatifs s'est conclue par la mise en place du potager partagé au jardin du prieuré le 15 avril.

Nous essayerons désormais de prévoir quelques rendez-vous hivernaux et printaniers autour de projets collectifs. Petits ou grands, n'hésitez pas à rencontrer l'équipe municipale si vous avez des idées à proposer !



Leçon de greffage



Verger en plantation par les volontaires



Les futures pommes de Mesland



Naissances meslandaises

Layanah Marie-Josèphe, PEREIRA BECKER, née le 30 mars 2023 à Blois

Parents : Emilie BECKER et Jean-Christophe PEREIRA, Le Gros Bois 41150 MESLAND

Egon, Clotaire, Raymond MALHEUDE ROBERT, né le 18 avril 2023 à Blois

Parents : Christelle MALHEUDE et Maxime ROBERT, 2 Chemin de Gros Bois 41150 MESLAND

Eva, Maria BECU, née le 4 mai 2023 à Tours (37)

Parent : Lacrimioara BECU, 9 Ter, Grande Rue 41150 MESLAND

Souvenons-nous comment c'était avant...

Une opération d'effacement des réseaux aériens du centre bourg a été engagée en 2013, en partenariat avec le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie de Loir-et-Cher (SIDELC).

Initialement prévue en deux tranches, elle a été géographiquement étendue et reprogrammée en 2014 en quatre tranches par la nouvelle équipe municipale.

Trois tranches ont déjà été réalisées en 2013, 2016 et 2021 et la quatrième va l'être cette année.

C'est une enveloppe globale de 777 217 € TTC qui a été consacrée à ces travaux avec un reste à charge de 223 991 € pour la commune.

Phasage travaux	2013 (T1)	2016 (T2)	2021 (T3)	2023 (T4)	TOTAL
ELECTRICITE TTC	178 577	60 094	70 356	97 644	406 672
ECLAIRAGE PUBLIC TTC	119 272	46 744	49 877	39 683	255 576
TELEPHONE/FIBRE TTC	36 675	14 373	31 491	32 431	114 970
TOTAL TTC	334 524	121 211	151 724	169 758	777 217
PRISE EN CHARGE SIDELC TTC	148 814	50 079	58 630	81 370	338 893
SUBVENTION ETAT DETR	33 930	0	0	34 366	68 296
SUBVENTION DEPARTEMENT DSR	17 000	17 000	17 000	24 000	75 000
SUBVENTION SIDELC ECLAIRAGE PUBLIC	9 000	9 000	7 712	3 400	29 112
FONDS DE COMPENSATION TVA A LA COMMUNE	19 565	7 668	8 182	6 510	41 925
TOTAL PARTICIPATIONS	228 310	83 746	91 524	149 646	553 226
Reste à charge de la Commune	106 214	37 465	60 200	20 112	223 991
	32%	32%	40%	12%	29%

Les travaux de 2023 vont commencer par la Rue du Foyer qui sera barrée du 17 au 31 juillet, et se termineront par le Chemin du Prieuré et la Place de l'Eglise du 21 août au 1^{er} septembre.

ATTENTION : Rue du Foyer barrée du 17 au 31 juillet pour cause de travaux



Découverte de l'École du Cirque



Début avril, sur le portail de l'école primaire de Monteaux, on pouvait admirer de grandes affiches colorées, réalisées avec soin par les écoliers, sur lesquelles étaient dessinés éléphants, trapézistes, jongleurs... avec l'inscription suivante : " **La classe de CE1-CE2 va s'entraîner à faire son cirque** ".

Effectivement, les 3 et 4 avril 2023, les élèves de la classe de CE1/CE2 de l'école de Monteaux ont eu la chance de profiter de deux belles journées à l'École Blaisoise du Cirque.

Après un départ vers 9h, en car, les enfants ont pu rejoindre un beau chapiteau, dans lequel ils allaient passer deux jours à découvrir les Arts du cirque.

Ils ont fait la connaissance de **Sébastien** et de **Lucie**, qui allaient les encadrer lors des différents ateliers.

Après un petit échauffement en musique, les élèves ont pu débiter, par petits groupes, l'apprentissage du jonglage avec trois balles, du trapèze, de la marche sur fil, de l'équilibre sur une grosse boule, de figures dans des tissus aériens, d'assiettes chinoises etc...

En début d'après-midi, après un bon pique-nique sous le chapiteau, les enfants ont continué la journée en réalisant de petits sketchs, pour apprendre à mimer des émotions, ou encore à faire rire leurs camarades.

Afin de garder un souvenir de ces bons moments et de pouvoir montrer leurs exploits à leurs familles, un enregistrement vidéo a été réalisé.

Ces belles journées de découvertes, en plus d'avoir ravi les enfants, auront été l'occasion pour eux de travailler en classe sur le thème du cirque :



- Découverte des différents arts et métiers du cirque, de son vocabulaire,
- Travail d'arts plastiques avec la création de balles de jonglage (ballons remplis de semoule) ainsi que les affiches.
- Apprentissage du poème de **Jacques Charpentrau** ("AU CIRQUE")
- Écriture d'un petit texte pour coucher sur papier ces deux belles journées, qu'ils ne sont pas près d'oublier !



<https://ecoleblaisoiseducirque.fr/>



EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Au 1er janvier 2023, au niveau national, toutes les collectivités ont mis en place l'extension des consignes de tri des déchets. Cette obligation réglementaire a amené Agglopolys à repenser son service de gestion des déchets. Ainsi, plusieurs changements sont intervenus pour simplifier le geste de tri et améliorer les performances de recyclage :

- la mise à disposition de bacs jaunes pour le tri à tous les foyers déjà équipés de bacs gris.
- une nouvelle collecte en porte-à-porte de ces bacs jaunes en alternance avec les bacs gris pour un service de proximité amélioré.
- des consignes de tri simplifiées et étendues : tous les emballages et les papiers se trient !



Au 1^{er} janvier

**Tous les emballages
et les papiers se trient !**

agglopolys.fr toutes les informations sur votre collecte

Faisons plus mûr
**trions plus
jetons moins !**

CITEO

Agglopolys
Communauté
d'agglomération
de Brie

Foire aux questions

« Quelles sont les nouvelles consignes de tri ? »

Les nouvelles consignes sont simples : Tous les emballages et tous les papiers se trient !

- **Tous les papiers** : magazines, journaux, prospectus, enveloppes, courriers
- **Tous les emballages en carton** : cartons de céréales, boîtes de gâteaux, pizzas, briques alimentaires (jus de fruits, lait, soupe), boîtes d'œufs...
- **Tous les emballages en métal** : canettes, boîtes de conserve, aérosols, bidons sirop, barquettes aluminium...
- En plus : Capsules de bière, plaquettes de médicaments, capsules et paquets de café...
- **Tous les emballages en plastique** : bouteilles de produits alimentaires (huile, boissons, ketchup, etc), de produits d'hygiène (gel douche, shampoing, etc), de produits ménagers (lessive, vaisselle, sol, etc)

En plus : pots de yaourts, sacs plastiques, barquettes alimentaires en plastique et en polystyrène, pots de crème fraîche, pots de beurre, blisters (jambon, fromage râpé), tubes de dentifrice, compotes individuelles, suremballages de packs de bouteilles...



Il sont à déposer vidés, non lavés, non emboîtés et en vrac ou dans des sacs transparents dans le bac ou conteneur jaune.

« Mon bac est trop petit/grand, est-il possible de le changer ? »



Il existe 3 volumes de bacs de tri correspondants à différentes tailles de foyer (jusqu'à 3 personnes, jusqu'à 5 personnes et plus de 5 personnes). Il est possible que le nombre de personnes au sein de votre foyer ait évolué. La Direction déchets d'Agglopolys peut réétudier votre besoin.

« Comment entretenir mon bac pour éviter les mauvaises odeurs ? »

- Nettoyer régulièrement les bacs en utilisant du bicarbonate de soude ou en pulvérisant du vinaigre blanc
- En période de forte chaleur, stocker les bacs dans un lieu ombragé si possible
- Pour se débarrasser des éventuelles mauvaises odeurs, verser quelques gouttes d'huile essentielle de lavande, de citron ou de menthe

« Doit-on trier les emballages souillés ? »

Contrairement à une idée reçue, les emballages souillés par des restes de nourriture comme par exemple les cartons de pizza, les briques de soupes ou l'emballage de hamburger se trient et se recyclent. Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.

Informations du Comité des Fêtes



2023, UNE ANNÉE PLEINE DE PROJETS !



Cette nouvelle année a commencé sous le tempo des années 80 !! Le samedi 25 mars, la salle des fêtes était remplie pour déguster une tartiflette et danser au son des eighties.

La randonnée du 2 avril proposait 3 parcours à travers vignes, champs et bois et une belle pause gourmande.



Manifestations pour cette année 2023 et prévisions 2024

- | | |
|---------------------------------------|--------------------------|
| 1. Pétanque – chili con carné : | Samedi 13 mai 2023 |
| 2. Fête de la Musique : | Samedi 17 juin 2023 |
| 3. Brocante, expo véhicules anciens : | Dimanche 25 juin 2023 |
| 4. Fête Nationale : | Jeudi 13 juillet 2023 |
| 5. Pétanque moule frites : | Samedi 9 septembre 2023 |
| 6. Randonnée Bernache : | Dimanche 1 octobre 2023 |
| 7. Bourse aux jouets : | Samedi 11 novembre 2023 |
| 8. Bourses livres et vinyles | Dimanche 28 janvier 2024 |
| 9. Soirée années 80 | Samedi 17 février 2024 |
| 10. Randonnée printemps | Dimanche 14 avril 2024 |



Si vous voulez participer à la vie associative de votre village, donner un coup de main une fois ou plusieurs fois, toujours dans la bonne humeur, rejoignez-nous :

Comitedesfetes.Mesland@gmail.com ou 06 37 60 77 59

Retrouvez en version numérique toutes les Lucarnes mais aussi les bulletins annuels, les comptes-rendus des conseils municipaux ainsi que de nombreuses actualités et informations sur le site internet de Mesland :

www.mesland.fr

Conception et mise en page :
Commission communication de Mesland

Impression :
Graphic Imprim - Saint-Gervais-La-Forêt